

COMITÉ 0-5 ANS DES PAYS-D'EN-HAUT

Fondé en 1996, le Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut a pour mission d'amener les communautés et les intervenants de la petite enfance de la MRC des Pays-d'en-Haut à unir leurs efforts pour agir en cohérence et en cohésion afin d'être à l'affût des besoins des enfants de 0-5 ans habitant sur le territoire. Les membres du comité travaillent en partenariat pour répondre du mieux possible à ces besoins, afin de favoriser le développement des enfants pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis.



PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS L'ÉLABORATION:

Centre de la petite enfance et Bureau coordonnateur Main dans la main

Centre de la petite enfance La Barbouille

Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut

Centre jeunesse des Laurentides

Commission scolaire des Laurentides

Maison de la famille des Pays-d'en-Haut

4 Korners Family Resource Center

RÉFÉRENCES:

Direction de la santé publique. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Un guide pour soutenir la réflexion et... mieux faire grandir les tout-petits. 2009.

Ministère de la Famille et des aînés. Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec. 2007.

POUR NOUS CONTACTER:

Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut

(450) 229-0372

comite05ans@mrcpdh.org

Visitez notre site web :

www.comite05pdh.com

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



CADRE DE RÉFÉRENCE DES PRATIQUES

Réalisé par le Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut

Toujours soucieux de s'assurer que les bonnes pratiques et l'intervention précoce auprès des enfants de 0 à 5 ans et leur famille demeurent une préoccupation au fil du temps, les acteurs de la petite enfance du territoire des Pays-d'en-Haut présentent leurs principes de base pour un développement optimal de l'enfant et du rôle de parent. Plusieurs milieux intègrent déjà ces principes dans leurs pratiques et le présent cadre appuie cet engagement et le renforce, afin d'assurer une cohérence, d'atteindre une plus grande portée et d'assurer une continuité.





PRINCIPES DE BASE

Chaque enfant est unique.

Chaque enfant, qu'il soit fille ou garçon, présente des caractéristiques qui lui sont propres. En développant une connaissance approfondie de chaque enfant, l'adulte qui en est responsable est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.

L'enfant est le principal agent de son développement.

Un enfant apprend d'abord spontanément, en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres, grâce à sa propre motivation et à ses aptitudes naturelles. L'adulte guide et soutient cette démarche qui conduit à l'autonomie. Pour ce faire, la satisfaction des besoins affectifs de l'enfant est tout aussi vitale que celle de ses besoins physiques. Il est important que l'enfant vive une relation affective stable et sécurisante, qu'il soit accompagné, nourri, rassuré et valorisé, car c'est à partir de cette relation qu'il pourra se développer harmonieusement.

L'enfant apprend par le jeu.

Une des principales caractéristiques du jeu est le plaisir que l'enfant y éprouve. Le jeu constitue pour lui le moyen par excellence d'explorer le monde, de le comprendre, de l'imaginer, de le modifier et de le maîtriser. À ce titre, le jeu doit être considéré comme l'outil principal par lequel l'enfant s'exprime, apprend et se développe. Essentiellement le produit d'une motivation intérieure, le jeu constitue pour l'enfant le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter.

Le parent est le premier responsable de l'enfant.

Le rôle du parent est primordial. Il est important que celui-ci soit impliqué dans les activités de son enfant et qu'il soit soutenu afin d'être en mesure d'identifier les besoins de ce dernier et d'y répondre. Les interventions et les activités doivent donc favoriser l'utilisation de moyens d'engager et de soutenir le parent.

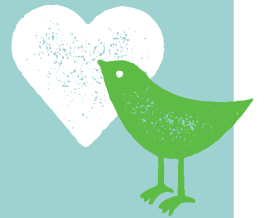
La communauté a un rôle important à jouer dans le soutien au développement des enfants.

Les liens créés entre les différents réseaux permettent aux enfants et à leur famille d'évoluer dans un environnement favorable à leur épanouissement. Travailler en concertation permet d'avoir une continuité dans les services offerts, d'établir un portrait des besoins et de favoriser le développement de projets pouvant y répondre.

La sensibilité socioculturelle de chaque milieu est importante.

Chaque milieu a des caractéristiques qui lui sont propres. Pour en assurer le plein potentiel, il est parfois nécessaire d'ajuster ou d'adapter les actions en tenant compte du contexte dans lequel elles s'actualisent.

Conditions favorables à la participation des familles



Accessibilité

Favoriser le transport, la proximité, la flexibilité des horaires, les coûts minimes, les lieux adaptés aux tout-petits, les incitatifs, les haltes-allaitement.

Offrir du répit aux parents

Avoir des haltes-répit disponibles lors d'activités qui interpellent les parents, prévoir un lieu sécuritaire pour les tout-petits.

Proposer une offre diversifiée

Favoriser le jeu libre, les activités ludiques, le plaisir, les activités s'adressant aussi aux pères, être à l'écoute des besoins exprimés par les familles.

Miser sur le transfert de connaissances et de compétences

Prévoir un temps d'échange ou un aide-mémoire avec les parents suite à une activité avec les enfants.